

Décision

Générale

colonial

Décision n° 591 CONTRACTUELS ET AUXILIAIRES

n° 591

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 juillet 1945

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1945

Date du numéro

1 juillet 1945

TEXTE INTÉGRAL

le salaire journalier de Mme Boué Louise, da me-employée alaire journalier de Mme Boué Louise, d'auxiliaire en service a la Sû reté générale est transformé suelle en solde men de 1.100 francs (mille cent francs)pour compter du 1er août 1945.